

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE
DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE HAUTE-SAONE

SEANCE DU 27 MARS 2017

Date de la convocation : 20 mars 2017
Nombre de membres en exercice : 23

L'An Deux Mil Dix Sept, le vingt-sept mars, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

Etaient présents :

Isabelle ARNOULD, Martine BAVARD, Rosaire COPPOLA, Paul DAVAL, Arnaud DEMONET, Dominique DIDIER, Marie-Claire FAIVRE, Sophie GROSJEAN, Emmanuel MANDIGON, Jean-Paul MAUNY, Christiane OUDOT, Hervé PULICANI, François RICHARD, Michel TOURNIER.

Etaient excusés :

Nadine BATHELOT, Corinne BONNARD, Colette CLERC, Christian DEVAUX, Anne-Laure FLETY, Bernadette MADIOT, Martine PEQUIGNOT, Fanny THIEBAUT Michel WEYERMANN.

DELIBERATION 2017- 11 : TARIFS DES FAMILLES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le Comité Syndical décide d'adopter à l'unanimité les tarifs aux familles ci-joints pour l'année scolaire 2017-2018 avec notamment :

- la suppression de la majoration de 20 % pour les élèves adultes
- la facturation de frais de gestion annuel pour un montant unique de 10 € par famille
- la suppression du tarif spécifique de 15 € par trimestre pour la pratique d'un 2^{ème} instrument dans les disciplines « orgue-clavecin » et « batterie-percussions »

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.

La Présidente,



Isabelle ARNOULD